

DE THEUX

CONSEIL COMMUNAL DU 2 MAI 2011

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1- Acquisition de l'immeuble sis rue du Pont, 3-4 cadastré Theux, 1ère division, section A n°528l - Projet d'acte – Approbation.

Considérant que l'acquisition de cet immeuble est intéressante dans le cadre du maintien au centre de Theux d'un centre d'accueil touristique et d'une salle d'exposition, que le Conseil a déjà marqué un accord de principe pour l'acquisition de ce bâtiment et qu'il en a fixé les conditions, le Conseil approuve le projet d'acte préparé par M. le Notaire Thiry, répondant aux conditions émises.

2- Aliénation à ORES d'un terrain dans le périmètre du PCA 'Grands Prés, Concorde, Petit-Vinâve' cadastré Theux, 1ère division, section A n°518a partie - Décision de procéder à la vente et fixation des conditions – Approbation.

Le Conseil marque un accord de principe pour procéder, de gré à gré, à l'aliénation à ORES de 60m² de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section A n° 518a et en fixe les conditions essentielles.

3- Convention de mise à disposition à titre précaire à la S.A. MOBISTAR d'une partie de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section D n° 545h en lieu-dit 'Heid de Stockis' pour installations techniques station télécommunications mobiles - Régularisation – Approbation.

Le Conseil communal approuve le projet de convention de mise à disposition à titre précaire à la S.A. MOBISTAR, d'une partie (sise à l'intérieur de la partie grillagée au pied du pylône Proximus) de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section D n°545h en lieu-dit " Heid de Stockis ".

4- Aliénation d'une partie de la parcelle cadastrée Theux, 3ième division, section C n° 119h8 en lieu-dit 'Bois de Vieux Pasay' - Décision de procéder à la vente et fixation des conditions – Approbation.

Le Conseil communal marque un accord de principe pour procéder, de gré à gré, à l'aliénation de 153m² de la parcelle cadastrée Theux, 3ième division, section C n° 119h8 en lieu-dit "Bois de Vieux Pasay" et en fixe les conditions essentielles.

5- Ecole communale fondamentale de Theux - Principe de désaffectation d'une partie de la cour de récréation rue Hovémont, 85-93 – Approbation.

La cour de récréation de l'école fondamentale de Theux, rue Hovémont n° 85-93 à 4910 Theux étant affectée à l'enseignement communal fondamental, et en application de la Circulaire régionale du 20 juillet 2005 relative aux ventes d'immeubles ou acquisitions d'immeubles par les communes, les provinces et les CPAS (...), le Conseil communal approuve la décision de désaffectation d'une partie de la cour de récréation (d'une superficie de 2,6m²) qui met fin à l'affectation du bien à l'usage public.

6- Aliénation de 4m² de la parcelle sise rue Hovémont, 85-93 cadastrée Theux, 1ère division, section C n° 592e - Décision de procéder à la vente et fixation des conditions – Approbation.

Le Conseil communal marque un accord de principe pour procéder, de gré à gré, à l'aliénation de 4m² de la parcelle sise rue Hovémont 85-93 cadastrée Theux, 1ère division, section C n° 592e et en fixe les conditions essentielles.

- 7- **Aliénation des parcelles cadastrées Theux, 1^{ière} division, section D n° 1756l, 1756m, 1756n et 1756s en lieu-dit 'Campagne St Remacle' - Décision de procéder à la vente et fixation des conditions – Approbation.**

Point retiré

- 8- **Modification budgétaire 1/2010 de la Fabrique d'Eglise Saint-Roch de Jehanster – Avis.**

Le Conseil émet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire :

- Recettes 22.543.00 €
- Dépenses 22.543.00 €

- 9- **Compte 2010 de la Fabrique d'Eglise de Notre Dame à Polleur – Approbation.**

Le Conseil émet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes 15.823.11 €

Dépenses 13.397.18 €

Excédent 2.425.93 €

Participation communale aux frais ordinaires du culte 5.412.99 €

- 10- **Modification budgétaire 1/2010 de la Fabrique d'Eglise de l'Immaculée Conception de Desnié – Avis.**

Le Conseil émet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire :

Recettes 9.684,12 €

Dépenses 8.374, 50 €

Excédent : 1.309, 62 €

- 11- **Compte de l'exercice 2010 de la Fabrique d'Eglise Saint Georges à Oneux – Avis.**

Le Conseil émet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes 18.418,12 €

Dépenses 7.480,95 €

Excédent 10.937,17 €

Pas de participation communale.

- 12- **CPAS - Comptes de l'exercice 2010 – Arrêt.**

Le Conseil arrête les comptes de l'exercice 2010 :

Résultat budgétaire

Recettes ordinaires 4.148.547,22 €

Dépenses ordinaires 3.971.959,53 €

Boni ordinaire 176.743,72 €

Recettes extraordinaires 4.088.737,23 €

Dépenses extraordinaires 4.084.014,92 €

Boni extraordinaire 4.722,31 €

- 13- **Maison du Tourisme du Pays des Sources - Contrôle de l'octroi de la subvention pour l'exercice 2010 - Avis / Subvention pour l'exercice 2011 – Approbation.**

Le Conseil communal décide d'octroyer une subvention d'un montant de 5.999,00 € afin de couvrir les frais de fonctionnement en général et en référence avec les statuts.

- 14- **ASBL Télévesdre - Renouvellement de la convention par tacite reconduction – Approbation.**

Le Conseil approuve la reconduction tacite de la convention avec Télévesdre.

- 15- **Régie theutoise - Convention de collaboration - Décompte des heures prestées en 2010 et prévisions pour 2011 et 2012.**

Point retiré

16-Bâtiments communaux - Opération Ureba exceptionnel - Amélioration de la performance énergétique de la Salle des Fêtes de La Reid - Transformation et extension de l'école communale de Jehanster - Convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC financement alternatif d'investissements économeurs d'énergie – Approbation.

Le Conseil approuve la convention relative à l'opération UREBA exceptionnel pour la Salle des Fêtes de La Reid et l'école de Jehanster.

17- Bois communaux - Travaux, fournitures, main d'oeuvre et moyens d'exécution nécessaires aux aménagements forestiers les plus fréquemment exécutés - Marché Stock - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Attendu qu'il est intéressant, tant au niveau des prix obtenus que de la rapidité pour passer les commandes, de disposer d'un marché de type " marché stock " pour certains travaux à réaliser dans les bois communaux; le Conseil approuve le cahier spécial des charges " procédure négociée stock " portant sur la réalisation de certains travaux forestiers dans les bois communaux.

18- Distribution d'eau - Extension du réseau de distribution d'eau - Extension rue Basse Desnié - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil communal engage un crédit destiné à procéder à l'extension du réseau de distribution d'eau en vue d'alimenter en eau huit habitations rue Basse Desnié.

19- Distribution d'eau - Extension du réseau de distribution d'eau - Extension Sassor - Raskin - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Le Conseil engage un crédit destiné à procéder à l'extension du réseau de distribution d'eau en vue d'alimenter l'habitation de Monsieur Raskin à Sassor.

20- Exercice de la fonction supérieure de Secrétaire communal – Ratification.

Le Conseil ratifie la décision du Collège communal du 08/04/11 chargeant M. MONVILLE de la fonction supérieure de Secrétaire communal en remplacement du titulaire en congé pour la période du 27/04/11 au 04/05/11.

21- Modification du règlement d'ordre intérieur des garderies scolaires des écoles communales – Approbation.

Le Conseil communal approuve le nouveau règlement d'ordre intérieur des garderies scolaires.